



Le 20 mai 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Reconduction du Garde des Sceaux : une mauvaise nouvelle pour la justice

L'union Syndicale des Magistrats prend acte de la reconduction du Garde des Sceaux et s'en inquiète rappelant qu'il est actuellement mis en examen devant la cour de Justice pour des faits susceptibles d'avoir été commis à l'occasion de son précédent mandat.

L'USM souligne la situation catastrophique de l'autorité judiciaire, qui n'est nullement « réparée », et rappelle l'absolue nécessité de lui donner les moyens de fonctionner sur un mode « justice de qualité ».

L'USM restera mobilisée pour la défense de l'indépendance de la justice et une justice de qualité au bénéfice de nos concitoyens.

Contact presse : Shahina Akbaraly 06 50 82 55 02 s.akbaraly@o2p-conseil.com

À propos de l'USM

L'Union Syndicale des Magistrats est le 1er syndicat de magistrats judiciaires. Apolitique, elle défend l'indépendance de la justice et les intérêts matériels et moraux des magistrats. L'USM milite en faveur d'une justice de qualité respectueuse des justiciables. Créée en 1974, elle est présidée par Céline Parisot. <https://union-syndicale-magistrats.org/>